

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

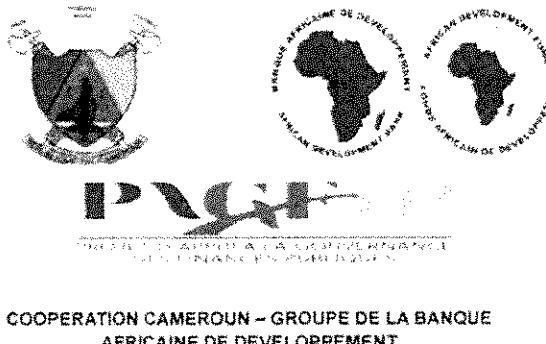
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

DIRECTION DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES
FINANCES PUBLIQUES

UNITE DE GESTION DU PROJET



COOPERATION CAMEROUN – GROUPE DE LA BANQUE
AFRIQUE DE DEVELOPPEMENT

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DIRECTORATE OF COOPERATION
AND REGIONAL INTEGRATION

DEPARTMENT OF REGIONAL INTEGRATION

PUBLIC FINANCE GOVERNANCE
SUPPORT PROJECT

PROJECT MANAGEMENT UNIT

DECISION N°.002/D/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP/UGP/SPM/Stg PM/2026 DU 19 JAN 2026

Portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'offre international ouvert N° 008/AOIO/MINEPAT/ SG/ DGCOOP/ DIR/ PAGFIP/ UGP/ CSPM/SPM/ASPM/2025 du 05/08/2025 pour l'acquisition de matériel et équipements informatiques dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques (PAGFIP) en sept (07) lots distincts : lots 1, 2 et 4.

LE COORDONATEUR NATIONAL DU PAGFIP

- Vu** la Constitution de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008/220 du 4 juillet 2008 portant organisation du ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 334/A/MINMAP du 20 octobre 2023 portant création de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques ;
Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012, relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n° 003/CAB/PM du 18 avril 2008, relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu le protocole d'accord de don n°2100155042185 du 06 juin 2023 entre la République du Cameroun et le Fonds Africain de Développement ;
Vu l'accord de prêt n°2100150043404 du 06 juin 2023 entre la République du Cameroun et le Fonds Africain de Développement pour le financement du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques (PAGFIP)

Considérant L'appel d'offre international ouvert N° 008/AOIO/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP/UGP/CSPM/SPM/ASPM/2025 du 05/08/2025 pour l'acquisition du matériel et équipements informatiques dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques (PAGFIP) en sept (07) lots distincts.

Considérant le rapport d'analyse relatif à l'Appel d'offre international ouvert N° 008/AOIO/MINEPAT/SG/DGCOOP/DIR/PAGFIP/UGP/CSPM/SPM/ASPM/2025 du 05/08/2025 pour l'acquisition du matériel et équipements informatiques dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance des Finances Publiques (PAGFIP) en sept (07) lots distincts.

DECIDE

Article 1^{er}: le Consultant ci-après désigné est déclaré attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offre International Ouvert susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

LOT	Adjudicataire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (En FCFA)	Montant TTC en lettres (En FCFA)	Délai
LOT 1	VISA LONGCHAMP SARL	32 347 500	38 574 394	Trente huit millions cinq cent soixante quatorze mille trois cent quatre-vingts quatorze	90 jours
LOT 2	VISA LONGCHAMP SARL	36 508 500	43 536 386		90 jours

				Quarante-trois millions cinq cent trente six mille trois cent quatre vingt six	
LOT 4	VISA LONGCHAMP SARL	188 888 500	225 249 536	Deux cent vingt cinq millions deux cent quarante neuf mille cinq cent trente six	90 jours

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera /-

Yaoundé, le 19 JAN 2026

*Le Coordonnateur National
Valentin Lab Koutou*